



Saint Hippolyte

Les Cigognes

n°38



www.saint-hippolyte-alsace.fr

Adresses utiles et infos pratiques

MAIRIE DE SAINT-HIPPOLYTE - AGENCE POSTALE COMMUNALE

4, place de l'Hôtel de Ville • 68590 SAINT-HIPPOLYTE • Tél : 03.89.73.00.13 - Fax : 03.89.73.05.92
e-mail : mairie-st-hippolyte@wanadoo.fr

Les bureaux sont ouverts :

→ du Lundi au Vendredi : de 8h à 12h

→ Vendredi après midi : de 13h à 17h en hiver et 18h en été

En dehors de ces horaires, le personnel répond aux appels téléphoniques sauf le mercredi après-midi

Le site internet de la commune : www.saint-hippolyte-alsace.fr

Atelier communal : 03.89.73.05.06

ÉCOLE MATERNELLE ET PRIMAIRE

1 place de l'église
68590 SAINT-HIPPOLYTE
Tél. 03.89.73.05.33

PÉRISCOLAIRE

Tél. 03 68 89 00 33

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE RIBEAUVILLÉ

Enfance et jeunesse – Ordures ménagères
1 rue Pierre de Coubertin – 68150 RIBEAUVILLE
Tél. 03.89.73.27.10 – Fax 03.89.73.27.11
E-mail : epci@cc-ribeauville.fr - Site internet : www.cc-ribeauville.fr

TRESORERIE

1 rue Stangenweiher – BP 30044
68152 RIBEAUVILLE Cedex
Tél. 03.89.73.61.13

CENTRE DES IMPÔTS

1 rue Stangenweiher – BP 40019
68150 RIBEAUVILLE
Tél. 03.89.73.23.17

D.D.T.

Cité administrative « Bât Tour »
3 rue Fleischhauer – 68026 COLMAR
Tél. 03.89.24.81.37

DÉCHÈTERIE DE RIBEAUVILLÉ

Horaires d'hiver : du 1^{er} lundi de novembre au dernier samedi de mars
Lundi au vendredi : de 13h à 17h30
Samedi : 9h - 12h / de 13h à 17h30

Horaires d'été : du 1^{er} lundi d'avril au dernier samedi d'octobre
Lundi au vendredi : de 13h à 18h30
Samedi : 9h - 12h - de 13h à 18h30

DÉCHÈTERIE DE RIQUEWIHR

Du lundi au vendredi de 8h à 12h30 et le samedi de 8h à 18h en continu

Tournée des levées des poubelles pour les jours fériés 2015

Samedi 4 avril • Samedi 23 mai

Collecte des encombrants ménagers 2015

Mardi 27 octobre

PRESSE (correspondant)

* DNA :

M. Francis ENTZMANN
11 faubourg St Pierre
68750 BERGHEIM
Tél. 03.89.73.65.70 – Fax 03.89.73.61.26

* L'Alsace :

M. Georges LAFLUTE
14 rue du Silberberg
68590 RORSCHWIHR
Tél. 03.89.73.25.24 – 06.84.41.72.43

EDF-GDF service :

Dépannage gaz : 0800.473.333
Dépannage électrique : 09.726.750.68

Service de l'eau et assainissement :

SDEA

Urgences techniques : 03 88 19 97 09

SERVICE D'URGENCE :

Gendarmerie : 17
Pompiers : 18
SAMU : 15
Numéro européen d'urgence : 112

BRIGADE VERTE :

92 rue du Mal de Lattre de Tassigny
68360 SOULTZ
Tél. 03.89.74.84.04
1 rue de la 1^{ère} armée
68240 SIGOLSHEIM
Tél. 03.89.49.01.04

SPA :

Route de Scherwiller
67600 EBERSHEIM
Tél. 03.88.57.64.68

Presbytère Catholique :

68750 BERGHEIM
Tél. 03.89.73.63.20

Assistance sociale :

70 rue du 3 décembre
68150 RIBEAUVILLE
Tél. 03.89.73.61.65

Point gérontologique :

90 grand'rue
68150 RIBEAUVILLE
Tél. 03.89.78.27.61

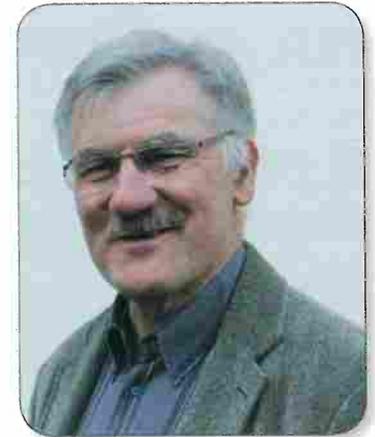
DON DU SANG

Collectes prévues en 2015

Saint-Hippolyte	26 janvier
Rorschwihr	29 avril
Rorschwihr	30 juillet
Rodern	18 novembre

Rendez-Vous avec le Médiabus

En 2015, la Médiathèque Départementale sera présente à Saint-Hippolyte une fois par mois par le biais du Médiabus. Ainsi, tous les 4^{èmes} mardi du mois, il stationnera dans l'allée des Cygnes de 9h30 à 10h15.



Mesdames, Messieurs, Chers habitants de St-Hippolyte,

Au moment d'échanger nos vœux, avec l'année qui commence, la France est touchée par un attentat meurtrier, à Paris, tuant des dessinateurs libres d'esprit et de pensée, qui caricaturaient, du bout de leur crayon, avec un humour parfois cinglant, les travers de notre société et le monde dans lequel nous vivons.

Commis à Paris, capitale de la France, pays des droits de l'homme, ce crime vise la démocratie dans ce qu'elle possède de plus essentiel et de plus cher, la liberté d'expression et de pensée.

« Liberté » c'est aussi le premier mot de notre devise nationale...

Loin de céder à la panique et de se cacher, le peuple français s'est rassemblé, pour exprimer à travers tout le pays, son refus du fanatisme, de la barbarie et de la haine. Pour exprimer aussi son attachement aux valeurs de la république.

La Marseillaise a vibré dans toutes les villes, et même au-delà de nos frontières.

Rester unis face à la provocation terroriste, est en fait, notre espoir le plus sûr pour rejeter le chaos et la violence sur notre territoire, dans lesquels les auteurs de cet attentat et leurs commanditaires, aimeraient nous projeter.

A côté de ces événements cruciaux, notre actualité locale peut paraître bien dérisoire. Pour autant, elle poursuit son cours.

L'école unique de St-Hippolyte – Rodern – Rorschwihr a connu ses débuts officiels avec la rentrée de septembre 2014.

La réhabilitation de la maison de retraite Charles Bléger sera au cœur de l'action municipale pour l'année qui vient, avec la création de logements et surtout d'un commerce de proximité attendu depuis longtemps.

Un nouveau plan local d'urbanisme (PLU) doit être élaboré en remplacement du POS actuel. La réflexion portera, entre autres, sur la problématique du stationnement dans notre village.

Voilà quelques-uns des points relatés à l'intérieur de ces pages.

Il me tient à cœur de remercier surtout, très chaleureusement, toutes celles et ceux qui ont apporté leur contribution à la rédaction de ce bulletin communal pour vous transmettre fidèlement tout ce qui fait la vie de notre village.

Bonne année à tous
Claude HUBER, Maire de St-Hippolyte

Sommaire

Adresses utiles	2
Le mot du Maire.....	3
Chronique de 1914.....	4
Décisions du Conseil Municipal....	8
Commissions.....	10
Maisons fleuries.....	11
Ecole unique.....	12
Forêt	19
EHPAD	23
Anniversaires	26
Etat civil.....	27
Nécrologie.....	28
Personnes à l'honneur.....	29
Environnement.....	30
Calendrier des manifestations	32

Les Cigognes de St Hippolyte
Bulletin Communal N° 38 Février 2015

Remerciements à tous ceux qui ont participé à la rédaction
ou à l'illustration de ce bulletin.

Directeur de la publication : Claude HUBER
Dépôt Légal 02-2015

Conception et impression :
S'PRINTCOLOR Colmar

Rappoltsweiler Zeitung Anno 1914

St Pilt, 26 février

Elections municipales anticipées

Enfin un nouveau maire pour notre cité.

Alors qu'on pensait rester sans maire jusqu'aux élections du mois de mai, des élections ont été organisées. Saint-Hippolyte comptant actuellement moins de 1500 habitants, il restait seulement 12 conseillers municipaux à élire.

L'adjoint Georges SONNTAG, qui pilotait le bateau municipal privé de son capitaine, depuis le décès du maire Chevroton le 5 août 1913, vient d'être élu maire et Ignace Bléger, adjoint.

Travaux au clocher

Actuellement, des ouvriers travaillent au clocher ceinturé par un imposant échafaudage. En plus des travaux d'entretien programmés, on en profite pour réparer la croix du clocher, redorer la boule et installer un paratonnerre.

St Pilt, 18 mars

Aubade aux nouveaux élus

Nos anciens combattants, au nombre de 32, ne voulaient pas manquer l'occasion de féliciter leur président Georges Sonntag, élu récemment maire de notre cité. C'est dimanche après midi, vers 13 heures, qu'ils se sont rassemblés place de la mairie, pour honorer leur nouveau premier magistrat, pendant que la musique Echo du Haut Koenigsbourg, offrait une aubade. Ils se rendirent ensuite en cortège au domicile de l'adjoint nouvellement élu, Ignace Bléger, pour lui présenter à leur tour l'hommage de la population. Ce dernier leur offrit un excellent cru de l'année 1911.

Lundi après midi, vers 17 heures, arriva le Kreisdirektor et Geheimrat Weber de Ribeauvillé pour remettre la confirmation de leurs mandats aux nouveaux élus. Ces derniers ont invité tout le conseil municipal ainsi que M. Weber à un « souper » au Restaurant Zur Krone, souper agrémenté par la prestation musicale de la société de musique Echo



du Haut Koenigsbourg. La bonne entente au sein du conseil municipal avait baissé ces dernières années, et l'on espère que l'harmonie retrouvée perdure afin que cette union nouvellement conclue nous dispense de nouvelles élections municipales prévues au mois de mai, la nouvelle équipe ayant été favorablement accueillie par toute la population.

St Pilt, 26 mars

Le « Wettergockel » est de retour

Le nouveau coq est enfin de retour après une très longue absence. Élément très apprécié, cette nouvelle girouette en forme de coq, implantée par le passé sur le toit de l'église, trône maintenant fièrement à la pointe du clocher. Espérons qu'il nous annoncera un temps plus clément. Pour aujourd'hui, il n'avait pas l'air très décidé, car il regardait stoïquement vers l'ouest. Par contre, le messenger du printemps, la famille Cigogne, avait déjà survolé la cité et entreprit la révision du nid.

St Pilt, 20 avril

Incendie

Vers 17 heures, ce jour, retentit le tocsin. Le feu s'était déclaré dans la propriété de Hueber Charles, rue de la montée et une épaisse fumée recouvrait tout

le quartier. Personne n'étant à la maison, quelques voisins ont immédiatement évacué le bétail de l'étable. Le bébé fut aussi sorti de son berceau. Le mobilier fut entièrement la proie des flammes. La propriété Schuh fut aussi fortement endommagée. Le corps des sapeurs pompiers avait fort à faire pour éviter la propagation aux immeubles voisins. Les deux immeubles étaient assurés contre l'incendie. La cause du sinistre n'est pas encore connue, mais on soupçonne un départ de feu au niveau de l'alambic du rez de chaussée.

St Pilt, 9 mai Visite impériale

St Hippolyte fêtait hier un événement exceptionnel. Le passage de sa Majesté l'Empereur dans notre cité, qui venait comme chaque année, faire sa traditionnelle visite au Haut Koenigsbourg. Les rues de notre cité étaient pavoisées, et la mairie devant laquelle avaient pris place les autorités locales, richement décorée. L'Empereur honora St Hippolyte et les nombreux spectateurs en s'arrêtant devant l'hôtel de ville, directement devant le propriétaire-viticulteur et secrétaire de mairie Schäffer, entouré de trois demoiselles en robe blanche. Ce dernier adressa de chaleureuses paroles de bienvenue à l'Empereur et lui remit un magnifique arrangement floral, geste vivement apprécié par l'Empereur qui le remercia à son tour. Le cortège reprit sa route sous les vivats du public.

Tribunal de Ribeauvillé, séance du 28 mai

Le vigneron Virgile Bleicher de St Hippolyte fut surpris par Ernest Klein, le 16 mars de cette année, alors qu'il était en train de couper des plants de vigne dans la parcelle voisine appartenant au propriétaire-viticulteur Hatsch. Klein en informa Hatsch. Ce dernier, dans le but de régler cette affaire à l'amiable, convoqua l'auteur de ces agissements à la mairie, en estimant les dégâts à 10 Reichsmark, lui demandant de verser cette somme dans la caisse de solidarité de la commune. Bleicher refusa cette transaction, en déclarant « si encore il se contentait de 3 RM..... ». Le 21 mars, Bleicher rencontra Klein et lui reprocha vertement sa

dénonciation et en le menaçant de mort. Klein prit ces menaces très au sérieux. Aujourd'hui, Bleicher reconnaît avoir proféré ces menaces, niant toutefois avoir commis les faits reprochés, ajoutant même, que c'est Klein l'auteur des faits. Le tribunal n'attacha aucun crédit aux dires de Bleicher et le condamna pour les dommages causés aux vignes à 3 semaines de prison et pour les menaces à une amende de 20 RM et 5 jours de prison.

St Pilt, 10 juillet

Le vigneron Henri Ebert a dû faire abattre sa vache suite à l'ingestion de trèfle frais. Hier, le juge-enquêteur de Colmar séjournait pour la deuxième fois à St Hippolyte afin de procéder aux auditions dans le cadre de l'enquête sur l'incendie de septembre 1911 qui avait réduit en cendres les propriétés Fonné et Kuder. L'ouvrier F, ainsi que son épouse furent emmenés en détention provisoire à Colmar. On est curieux de connaître le résultat.

Presque tous les jours, notre cité est traversée en chantant par des compagnies de soldats, de retour d'une visite du Haut Koenigsbourg. Samedi 18, ce sont les recrues du 14ème Dragon de Colmar, de retour de leur camp d'entraînement d'Oberhofen, qui ont pris leurs quartiers dans la cité.

St Pilt, 28 juillet

Hier, eut lieu une adjudication de bois de la forêt communale qui a fait ressortir une forte hausse des prix. Le bois d'œuvre a connu une augmentation moyenne de 25%, le bois de chêne a pratiquement triplé.

En ce qui concerne la vigne, les viticulteurs locaux sont très mobilisés comme dans le reste du vignoble. L'état sanitaire des vignes situées vers la plaine et au pied des coteaux est relativement satisfaisant, alors que celles situées en hauteur, orientées sud-ouest, laissent à désirer. Le vigneron n'abandonne pas et journalièrement des hectolitres de bouillies à base de cuivre sont pulvérisés. Espérons que le ciel reste clément et laissera encore quelque chose à vendanger au vigneron.

Août 1914, c'est la guerre

A l'attention du lecteur

La guerre est déclarée. Les sources d'informations se tarissent, beaucoup de correspondants locaux sont au front. Les journaux commencent à sortir de manière irrégulière. Priorité est donnée aux communiqués officiels en provenance des différents théâtres d'opération.

AVIS :

Les étudiants en médecine qui totalisent déjà 7 semestres d'études, mais n'ont pas encore servi sous les drapeaux, sont priés de se présenter immédiatement au siège du bureau de recrutement de Colmar pour passer devant le conseil de révision.

Ribeauvillé, le 1.8.1914 Der Kreisdirektor Weber

COMMUNIQUE OFFICIEL

A la population de la région militaire du XV^{ème} corps d'armée

Sa Majesté l'Empereur a déclaré l'état de guerre sur l'ensemble du territoire impérial.

Ces mesures ne sont pas prises contre la population, mais dans le but de la mise en œuvre rapide et nécessaire des directives militaires. L'application rapide et sécuritaire de ces mesures nécessite le recours à la force publique si, par suite de la déclaration d'état de guerre, le renforcement des mesures doit être appliqué. Aucune sanction ne sera prise, par contre, envers les personnes qui respectent la loi, tant dans par leur attitude que par leur action.

Je ne doute pas que l'ensemble de la population, les autorités civiles et militaires nous soutiennent sans retenue et avec enthousiasme pour la réalisation de notre devoir sacré envers notre Mère-Patrie.

Strasbourg, le 31 juillet 1914 : Le général en chef de la 15^{ème} armée allemande : Von Deimling

AVIS OFFICIEL

Le peintre Jean-Jacques Waltz, dénommé « Hansi », l'avocat Albert Helmer, le dentiste Charles Huck, tous les trois de Colmar, lesquels servent actuellement dans l'armée française, sont déclarés traîtres à la patrie.

Toute personne qui les accueille ou dissimule leur séjour sera passée par les armes, conformément à la loi martiale applicable en temps de guerre.

Colmar, le 31 août 1914 : Le commandant de la place : Lieutenant Colonel Von Mellenthin

Publication (interdiction des sermons en français)

La tenue des offices religieux avec des prêches en langue française dans les communes d'expression allemande situées dans le ressort territorial du 15^{ème} corps d'armée territoire, semble superflue et inappropriée. Je déclare par la présente l'interdiction d'effectuer des sermons en français dans toutes ces communes, à l'exception de celles situées dans un secteur francophone.

Strasbourg, le 30 août 1914 : Le général en chef par intérim : Ritter Henschel von Gilgenheim

Conseil de révision et recrutement

En vertu de la publication officielle concernant l'enrôlement des appelés, par le général commandant le XV^{ème} corps d'armée du 27 août 1914, et la publication par le général commandant en chef du XV^{ème} corps d'armée et du ministère impérial pour l'Alsace et la Lorraine du 7 octobre 1914, conformément au paragraphe 5 de la dite publication, les dispositions suivantes sont prises pour l'incorporation des appelés :

Samedi, le 17 octobre 1914 à 14 heures, à la Mairie de Bergheim

Pour les appelés âgés de 17 à 19 ans des communes de Bergheim, Rorschwihr, Rodern, Saint Hippolyte et Thannenkirch

Lundi le 19 octobre 1914 à 15 heures à la Mairie de Ribeauvillé

Pour les appelés âgés de plus de 20 ans

des communes d'Aubure, Bergheim, Guémar, Hunawihr, Illhaeusern, Ostheim, Ribeauvillé, Rodern, Rorschwihr, **St Hippolyte**, Thannenkirch et Zellenberg

St Pilt, 8 décembre

Un enfant du pays au front

Le comportement des vaillants alsaciens en uniforme « vert de gris » est régulièrement évoqué par la poste aux armées, et notamment celle de ce jeune « Skt Pilter » **Joseph Breitel**, fils du négociant en vins Ernest Breitel. Tireur confirmé parmi ses collègues chasseurs, il utilise ses talents pour semer le désarroi dans les rangs de nos ennemis. A l'instar de ses 2 frères, il est depuis 3 mois au front, et en tant que lieutenant, il commande une compagnie dans les Flandres orientales. Il écrit en date du 17 novembre : « **Nous venons de vivre d'effroyables journées de combats, et j'estime que cela relève du miracle que je sois encore en vie ou non-blessé. Vendredi, j'exécutai avec succès une percée à la tête de ma compagnie, bien entendu en contact avec le reste de la division. Après un puissant assaut, mais aussi avec de lourdes pertes vers les tranchées défendues par des soldats français, nous fîmes environ 70 prisonniers. Epaulés par le tir de nos mitrailleuses qui crachaient un feu d'enfer, nous sommes repartis à l'assaut d'une deuxième tranchée, faisant d'innombrables morts et de nombreux blessés ainsi qu'une quarantaine de prisonniers. Une autre compagnie prit notre relève. Je me dirigeai ensuite vers la droite, dans une forêt de sapins, que notre artillerie avait hachée menu ; nous apercevions des lignes entières de fantassins ennemis qui fuyaient. Nos hommes lâchaient des salves dans leur dos, appuyés par notre artillerie. Quelle vision d'horreur !!!**



Direction à droite, vers l'autre lisière de la forêt. A gauche quelques maisons d'où partait un feu nourri. A droite, en terrain découvert, des fantassins anglais menaient une contre-offensive. J'ordonnai immédiatement de se mettre en position défensive et de concentrer le tir vers les assaillants. Ici, il en tombait un, là-bas, il en tombait un. Je me souciais constamment de garder le contact sur nos flancs avec la division. Malheureusement, nous fûmes coupés de nos camarades, et il ne me resta plus qu'à commander une manœuvre de repli d'environ 500 m, en emmenant les blessés, pour échapper à un encerclement inévitable. Nous nous sommes repliés dans un chemin forestier et avons été obligés de repousser une nouvelle offensive des Anglais qui laissaient environ 300 blessés derrière eux, sur le champ de bataille. Ce fut mon deuxième engagement significatif que je menai contre les Anglais. Le soir même, on me décerna la Croix de Fer »

St Pilt, 11 décembre

Les vaillants fils de notre cité prennent une part active à la défense de notre patrie. Pour preuve, la remise de sept Croix de Fer et de deux Médailles du Mérite. La promotion de l'adjudant-chef Joseph Breitel au grade de lieutenant, et du sous-officier Alex Vonfelt au grade d'adjudant-chef, est un important quota de distinctions pour notre petite cité. Mais les civils aussi consacrent leurs efforts à la bonne cause. Dès le début des hostilités, les dames de St Hippolyte ont constitué un comité, présidé par M. Henri Schäffer, pour soutenir nos vaillants combattants et ont déjà rendu d'éminents services. Un lazaret de plus de 200 lits vient d'être installé dans l'ancien collège pour héberger les nombreuses unités de passage. Plus d'une centaine de paquets bien garnis ont été expédiés aux combattants natifs de St Hippolyte. Le comité de soutien précité a offert 100 sous-vêtements, 100 chemises. 70 à 80 dames et demoiselles se réunissent chaque soir pour tricoter 200 paires de chaussettes, pullovers, etc... De nombreuses lettres de remerciements en provenance du front parviennent au comité. C'est une belle image de l'entraide et du soutien à nos combattants au service de la patrie.

Michel Breitel

Les principales délibérations du Conseil en 2014

Délibération du 3 mars

Comptes administratifs et de gestion.

Le compte administratif pour le budget principal a été adopté comme suit :
Comptes administratifs et de gestion 2013

	Fonctionnement	Investissement
Dépenses de l'exercice	971 358.29	1 899 139.57
Recettes de l'exercice	1 180 363.83	1 817 969.53
Résultat de l'exercice	+ 209 005.54	- 81 170.04
Résultat reporté	0	+ 114 922.45
Résultat final	+ 209 005.54	+ 33 752.41

Excédent global : + 242 757.95 €

Le budget prévisionnel de la commune pour 2014 s'élève à **1 945 560 €**, se répartissant comme suit : **1 136 420 €** pour le fonctionnement et **809 140 €** pour l'investissement.

Contribution et impôts locaux.

Le conseil municipal décide de ne pas augmenter les taux de fiscalité directe locale pour l'année 2014, ils sont donc les suivants :

Taxe d'habitation : 12.84 %

Taxe foncière sur les propriétés bâties : 8.30%

Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 45.08%

Contribution foncière des entreprises : 20.67%

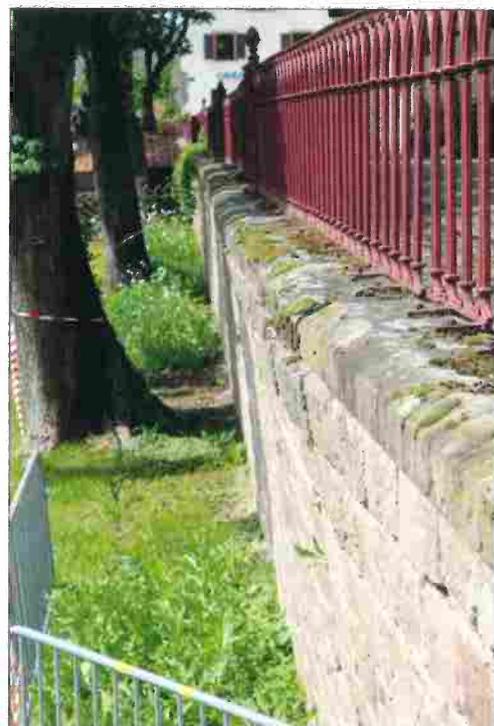
La base locative est, quant à elle, fournie par l'Etat.

Emplois saisonniers

Il est décidé de recruter des emplois saisonniers pour la période estivale. Cinq jeunes ont été embauchés pour compléter l'équipe des services techniques pendant les vacances. Ils ont participé essentiellement au fleurissement et à de menus travaux.

Délibération du 14 avril

Suite aux élections du 23 mars, le nouveau Conseil Municipal est installé et les commissions sont constituées. Cf tableau ci-joint



Délibération du 26 mai

Le mur de la Wesch présente un descellement important de certains blocs de pierre taillés et nécessite une remise en état. Suite au passage de la commission travaux, le conseil approuve les travaux et décide de lancer une consultation d'entreprises.

Délibération du 7 juillet

Suite à la délibération prise le 26 mai, vu la consultation et les offres d'entreprises, vu l'avis des commissions travaux et loisirs, le conseil municipal décide d'attribuer les travaux de réfection à l'entreprise Bari de Ste Marie aux Mines. Les travaux se sont montés à 34 800 € TTC.

Délibération du 25 août

Le maire communique les instructions réglementaires sur l'adjudication des chasses communales pour la période du 2 février 2015 au 1er février 2024 et notamment le cahier des charges arrêté par le Préfet du Haut-Rhin. L'affectation du produit de la chasse après adjudication, cession de gré à gré ou appel d'offre se fait conformément au vote des propriétaires.

Pour que le produit soit acquis à la commune, il faut que les 2/3 des propriétaires possédant les 2/3 de la surface des terres en décident ainsi. À défaut, ce produit est réparti en fonction des surfaces cadastrales à chaque propriétaire.

D'une manière générale, l'attribution à la commune du produit de la location des chasses est la solution la plus courante. C'était aussi celle qui avait prévalu lors de la dernière période. Le conseil municipal propose aux propriétaires fonciers d'affecter les produits de la chasse de la façon suivante : 3500 € par an au budget de l'Association Foncière de St Hippolyte et le solde pour la réfection et l'entretien des chemins com-

munaux et pour des travaux d'utilité publique.

Délibération du 11 septembre

Le maire informe le conseil municipal que les dispositions de la loi ALUR du 24 mars 2014 prévoient la caducité des plans d'occupation des sols (POS) qui n'auraient pas été mis en forme de plans locaux d'urbanisme (PLU) avant le 3 décembre 2015. La commune de St Hippolyte est dotée d'un POS qui a été révisé en 2005. Au vu de tous les éléments réglementaires, le conseil municipal décide de prescrire la révision du POS en vue de le mettre en forme de PLU.

Délibération du 6 octobre

Suite à la délibération du 11 septembre, le conseil municipal autorise le maire à lancer un appel d'offre à procédure adaptée pour le choix d'un bureau d'études chargé de l'élaboration du plan local d'urbanisme.

Travaux :

La réserve incendie, dont la commande avait été faite en 2013, a pu être installée au printemps dans la zone de hangars. Les intempéries de fin d'année avaient empêché son installation en 2013. Cette réserve contient 120 m³ d'eau.



Commissions

Constitution des commissions communales 2014 /2020

Le maire est membre de droit de toutes les commissions

Culture, loisirs et tourisme	Travaux	Affaires scolaires
<p>BOSSERT Raphaël BIRG Gilbert HUBER Annie KLEIN Jean-Marie KOEBERLE Isabelle MEYBLUM Colette RAFFATH Florence UMBDENSTOCK Rachel</p>	<p>BIRG Gilbert BLEGER Philippe BOSSERT Raphaël FRANTZ Jean-Michel HUBER Annie KLEIN Jean-Marie MEYBLUM Colette SIMON Grégory Membre coopté : PICARD Marc</p>	<p>MEYBLUM Colette BIRG Gilbert BOSSERT Raphaël RAFFATH Florence ROUSSELLE Sylvie UMBDENSTOCK Rachel</p>
Voirie rurale et du domaine agricole	Domaine forestier	Urbanisme
<p>BOSSERT Raphaël BIRG Gilbert FRANTZ Jean-Michel HEYBERGER David KLEIN Jean-Marie MEYBLUM Colette HUMBRECHT Dominique Membres cooptés : KLEIN Auguste STINNER David RUBIN Richard MEYER Gilles</p>	<p>HUBER Annie BIRG Gilbert BLEGER Philippe BOSSERT Raphaël FRANTZ Jean-Michel HUMBRECHT Dominique MEYBLUM Colette Membres cooptés : KLEIN Auguste HUMBRECHT Marcel</p>	<p>BIRG Gilbert BOSSERT Raphaël FRANTZ Jean-Michel HEYBERGER David KLEIN Jean-Marie MEYBLUM Colette ROUSSELLE Sylvie SIMON Grégory</p>
Communale consultative de la chasse		
<p>BOSSERT Raphaël BIRG Gilbert FRANTZ Jean-Michel HUBER Annie HUMBRECHT Dominique KLEIN Jean-Marie MEYBLUM Colette Membre coopté : HUMBRECHT Marcel</p>		
Communication	Finances	Commission communale des impôts directs
<p>MEYBLUM Colette BIRG Gilbert BOSSERT Raphaël HUBER Annie KOEBERLE Isabelle RAFFATH Florence UMBDENSTOCK Rachel Membre coopté : COUILLIEN Jacqueline</p>	<p>BIRG Gilbert BLEGER Philippe BOSSERT Raphaël FRANTZ Jean-Michel HUBER Annie KLEIN Jean-Marie KOEBERLE Isabelle MEYBLUM Colette SIMON Grégory</p>	<p>HUBER Claude MEYBLUM Colette KLEIN Jean-Marie UMBDENSTOCK Rachel HUMBRECHT Dominique ROLLI Michel (bois et Bergheim) ZIMMERMANN Vincent (Orschwiller) Suppléants : KOEBERLE Isabelle HEYBERGER David LEONHART Sylvie RAFFATH Florence BAGY Gérard (bois) KREYER Rémy (Rorschwihr)</p>
Gestion de la salle des fêtes	Appel d'offres	Centre Communal d'Action Sociale
<p>BIRG Gilbert BLEGER Philippe BOSSERT Raphaël FRANTZ Jean-Michel HEYBERGER David MEYBLUM Colette</p>	<p>HUBER Claude Titulaires : BLEGER Philippe FRANTZ Jean-Michel HEYBERGER David Suppléants : BIRG Gilbert BOSSERT Raphaël ROUSSELLE Sylvie</p>	<p>HUBER Claude KOEBERLE Isabelle MEYBLUM Colette ROUSSELLE Sylvie UMBDENSTOCK Rachel</p>

Maisons fleuries



Avec Jardin

- HUMBRECHT Jules – 27 avenue de l'Europe ●●●●●
- GASSMANN Charles – 9 rue du Parc ●●●●●
- MULLER Céline – 7 rue ancienne tuilerie ●●●●●
- VOGEL Michel – 6 rue du général de Gaulle ●●●●●
- MEYER Auguste – 110 route du Vin ●●●●●
- KNIEBIHLI Marie José – 9 rue du Général de Gaulle ●●●●●
- MEYER René – 2 route du Haut-Koenigsbourg ●●●●●
- BLEGER Philippe – 22A avenue de l'Europe ●●●●●
- SCHAEFFER Francis – 29 rue de la Chapelle ●●●●●
- KOEBERLE Alphonse – 12 rue 5ème D.B ●●●●●

Sans Jardin

- FAHRER Sylvie – 24 route du Vin ●●●●●
- COLLAONE René – 15 rue de la Montée ●●●●●
- SONNTAG Micheline – 3 rue des Cigognes ●●●●●
- RAFFATH Michel – 38 route du Vin ●●●●●
- JEUDY André – 5 rue de la Montée ●●●●●
- SONNTAG André – 3 place de l'Hôtel de Ville ●●●●●
- ILTIS Jacques – 1 rue Schlossreben ●●●●●
- OPPERMANN Roland – 21 rue de la Montée ●●●●●
- SIMMLER Nicolas et Marlyse – 1 place de l'hôtel de ville ●●●●●
- M PONDO John – 76 route du Vin ●●●●●

Hors Concours

- Hôtel Restaurant «Le Parc» ●●●●●
- Restaurant «Au Hupsa Pfannala» ●●●●●
- Muret du dépôt incendie ●●●●●
- Hôtel Restaurant «Munsch – Aux Ducs de Lorraine» ●●●●●
- Boulangerie HUMBRECHT ●●●●●
- Restaurant «A la Vignette» ●●●●●
- Mairie ●●●●●
- Restaurant «Au Rouge de Saint-Hippolyte» ●●●●●



Une école unique, un nouvel avenir riche de promesses

L'organisation de l'école primaire remonte, pour l'essentiel, aux grandes lois scolaires du XIX^{ème} siècle, qui l'ont définie comme une école communale. Or aujourd'hui, une commune sur trois ne dispose plus d'une école sur son territoire.

Sans mettre en cause la qualité de l'enseignement assuré par les maîtres, force est de constater que les petites écoles, le plus souvent situées en zone rurale, rencontrent un certain nombre d'obstacles pour répondre aux exigences actuelles en matière de scolarité.

En 2013, les élus des Communes de Rodern – Rorschwihr et Saint-Hippolyte ont réfléchi ensemble à l'avenir de l'école et à la prise en charge globale de l'enfance.

Ils ont pris en compte les faits et la situation du moment (départ à la retraite d'un directeur, engagement de travaux, restructuration du périscolaire, risque de fermeture d'une classe) qui ont constitué autant d'opportunités à saisir pour garder la maîtrise et donner une nouvelle dimension à l'organisation locale de leur obligation en matière

d'éducation des enfants. La Communauté de Communes du Pays de Ribeauvillé, compétente dans le domaine de l'enfance et de la jeunesse et la gestion des regroupements d'écoles, a été associée à cette réflexion.

Ainsi est née de cette rencontre, une forte volonté collégiale et partagée de création d'un «ensemble éducatif» novateur et de qualité au service de leur jeune population et des équipes enseignantes et éducatives.

Les conseils municipaux et le conseil communautaire ont unanimement délibéré en ce sens et accepté cette création d'un pôle éducatif Rodern/Rorschwihr/Saint-Hippolyte.



L'inspection académique du Haut-Rhin a autorisé et validé la convention qui organise la coordination des actions et activités de ce Pôle Educatif scolaire et périscolaire qui se décline en 2 entités distinctes :

- l'Ecole Unique de Rodern-Rorschwihr-Saint-Hippolyte
- le Périscolaire et Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH)

L'école unique du Pôle Educatif est dirigée par un directeur, M. Pierre SELIG, nommé par l'Inspection Académique du Haut-Rhin.

Ecole unique



Je m'appelle SELIG Pierre, je suis marié et habite Bergheim.

J'ai grandi dans la vallée de Sainte-Marie-aux Mines, dans le lieu-dit de « Fertrupt » dans lequel on pouvait encore trouver en son cœur une petite école. Elle comptait trois classes : la maternelle, le CP/CE1 et le CE2/CM1/CM2. Elle ressemblait beaucoup à nos écoles, ici à Saint-Hippolyte ou à Rorschwihr et Rodern.

C'est d'ailleurs durant ces années à l'école primaire qu'est né mon désir de devenir enseignant. Et mon maître d'alors, M. KAUFFMANN, n'y est pas étranger. Je me souviens de ces moments, après la classe, où je restais pour ranger la classe ou effacer le tableau. Ainsi, après avoir travaillé à l'école Sébastien Brandt de Marckolsheim puis enseigné une année autour de Colmar et une autre dans le Sundgau, en septembre 2005, j'ai été

nommé à l'école de Rorschwihr où j'ai assuré la direction de l'école durant 9 années.

Une nouvelle étape s'ouvre maintenant : l'École Unique de Rodern/Rorschwihr/Saint-Hippolyte. Dans ma responsabilité de Directeur, je souhaite travailler en bonne collaboration avec les parents, les élus et toute l'équipe enseignante afin que nos élèves s'épanouissent et apprennent dans les meilleures conditions.

La situation des effectifs à la rentrée 2014/2015

Ce sont ainsi 144 élèves qui se retrouvent sur les deux sites.

La nouvelle école unique est composée de 6 classes de la petite section au CM2 réparties sur les deux sites : l'école de Saint Hippolyte et l'école de Rorschwihr.



PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
21	23	18	14	16	21	14	17
Maternelle : 62 élèves				Elémentaire : 82 élèves			

La répartition des classes

SAINT HIPPOLYTE			
Mme VAN DE WALLE	Mme SCHELL	Mme MARQUES	M. LEVASSEUR
10 Petits 13 Moyens Total : 23 élèves	18 Grands 5 CE1 Total : 23 élèves	14 CP 11 CE1 Total : 25 élèves	12 CE2 14 CM1 Total : 26 élèves

RORSCHWIHR	
M.SELIG (Directeur)	Mme SCHAEFFER
9 CE2 17 CM2 Total : 26 élèves	11 Petits 10 Moyens Total : 21 élèves

Les nouveautés de cette année

Cette rentrée a été marquée par un certain nombre de changements importants :

- **la mise en place de la nouvelle réforme des rythmes scolaires**
- **la création des Temps d'Activités Périscolaires ou TAP**
- **la naissance de l'Ecole Unique impliquant des changements d'horaires conséquents**

Cette nouvelle semaine de classe a été élaborée en concertation avec les différents conseils d'école des communes, la Communauté de Communes du Pays de Ribeauvillé, les élus et les représentants de l'Éducation Nationale.



Depuis la rentrée, les enfants ont classe les lundis, mardis et jeudis toute la journée et les mercredis et vendredis matin. Les TAP ont lieu le vendredi après-midi. La journée de classe débute à 8h30 et se termine à 16h25 ou 11h50.

Le transport des élèves sur les différents sites est assuré par des bus mis à disposition par la Communauté de Communes du Pays de Ribeauvillé. Plusieurs arrêts desservent la boucle Rorschwihr/Rodern/Saint-Hippolyte.



Ecole unique



Actuellement, les enfants sont accueillis au périscolaire de St Hippolyte et mangent au caveau sous la Mairie.

Un projet ambitieux : un nouveau périscolaire intercommunal

L'idée de cette fusion entre les trois communes est née d'une part du manque de places au périscolaire de Saint Hippolyte et d'autre part des problèmes de sécurité découlant de l'isolement de l'institutrice à l'école de Rodern.

En effet, à l'origine, notre périscolaire accueillait une dizaine d'enfants du village. Mais au fil des ans, les parents de Rodern et Rorschwihr y ont inscrit leurs enfants jusqu'à arriver à 40.

Au départ, il était question de trouver un lieu pour délocaliser le périscolaire. Or, comme le terrain est cher dans le vignoble, il était plus simple et moins coûteux de transformer la plus petite des trois écoles : celle de Rodern.

Dans ce sens, un accord de mise à disposition a été signé avec la Communauté de Communes de Ribeauvillé qui signifie que le bâtiment reste le bien propre de la commune.

Le projet a connu son lot de déboires. Mais après des échanges importants, plusieurs réunions publiques, il a été adopté en conseil municipal de Rodern à six voix contre trois en septembre 2013.

Il est vrai que la proximité géographique a beaucoup pesé dans la balance, puisque la distance entre Rorschwihr, Rodern et Saint-Hippolyte est la même qu'entre le haut et le bas de Ribeauvillé.

Mme Florence BISIE, architecte à l'ADAUHR, a piloté le projet. Un avant-projet sommaire a été soumis aux différentes parties prenantes début juillet 2014. Celui-ci jugé trop coûteux a été retravaillé de manière à tenir le budget et finalement, le permis de construire a été déposé mi-novembre 2014.

Il est vrai que le coût global d'une telle réalisation est important. La réhabilitation de l'école et la mise aux normes, pour sa transformation en périscolaire, s'élèvent à un montant de 900 000 €.

La Communauté des Communes du Pays de Ribeauvillé prend largement en charge ce projet puisqu'elle y participe à hauteur de 700 000 €. La commune de Rodern injecte une somme non négligeable qui s'élève à 100 000 € et le reste provient des différentes subventions allouées.

Une aire de retournement a d'ores et déjà été créée dans le village de Rodern pour permettre une meilleure circulation des bus scolaires et un sens unique de circulation dans la commune est encore à l'étude.

Le début des travaux est imminent et un nouveau périscolaire devrait donc voir le jour fin 2015.

Rachel UMBDENSTOCK
Florence RAFFATH



A la découverte des plantes sauvages comestibles



**Sous la conduite
du chef
Emmanuel Perrin**

nous sommes allés, au mois de mai 2014
autour de l'école de St Hippolyte, reconnaître
les plantes sauvages comestibles.



Ensuite, nous sommes allés dans la cuisine de M. Perrin.

Il nous a montré tout ce qu'on peut faire avec les plantes. Il nous a préparé 4 recettes que nous avons dégustées.



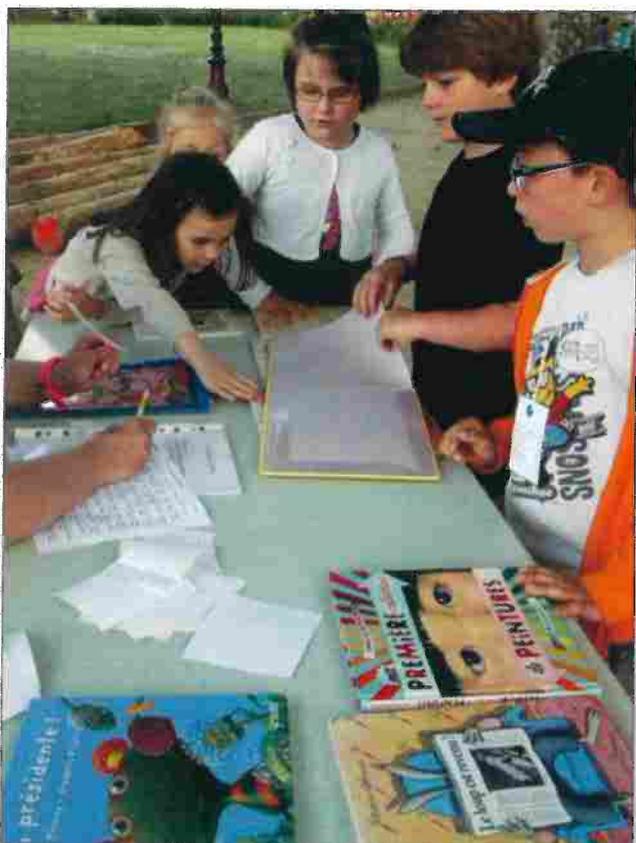
*Guimauve au sirop
de bourgeons de sapin*

*Biscuit à l'huile de
bourgeons de sapin*

*Sirop de fleurs
de sureau*

*Sablés aux orties, aux boutons
et fleurs de salisifi sauvage*

Ecole unique



En octobre et décembre, les élèves du CE2 / CM1 ont enregistré deux chants sur le thème d'Halloween (<http://picosong.com/fc4F>) et de Noël (<http://picosong.com/4m34>)

Ils ont fini la matinée en décorant des paniers de Noël.



Le 28 novembre la classe du CE2 / CM1 est allée répéter avec les deux classes de Rorschwihr pour préparer les chants présentés lors de la fête de la Saint-Nicolas.

Ecole unique

Le feuilletton de printemps

Un événement inhabituel a occupé nombre de récréations des enfants de maternelle.

La prolifération inhabituelle de pelotes de réjection dans la cour a été l'occasion pour les enfants de découvrir un animal, son alimentation, son mode de vie...mais aussi d'apprendre la patience et l'observation.

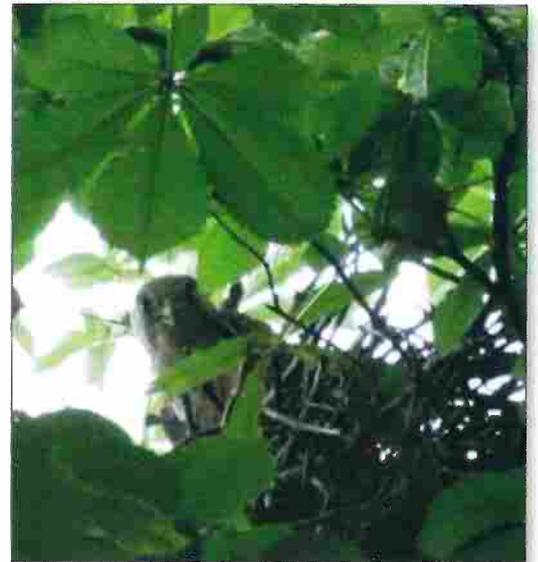


La récolte des pelotes



La plume qui a permis d'identifier

un faucon crécerelle



Des petits os de rongeurs trouvés dans les pelotes.

Reviendront-ils nicher au printemps prochain ?

Les randonneurs

Les enfants de petite et moyenne sections, pour leur première sortie, se sont révélés d'excellents marcheurs.

Première pause devant l'église d'Orschwiller.



Le goûter à la fontaine d'Orschwiller.



Saint-Hippolyte en vue



Forêt et nouvel aménagement

St Hippolyte : Une grande commune forestière.

Notre commune est propriétaire d'un grand domaine forestier qui s'étend sur 827 hectares.

La forêt de «montagne» couvre 813 ha. Divisée en 42 parcelles, elle est répartie sur deux versants : 600 ha sur le versant de la vallée de la Lièpvrette et environ 213 ha sur le versant du vignoble. 13.40 hectares se situent en plaine sur le ban d'Illhaeusern : le «Erlenwald»

Comme toutes les forêts appartenant à des collectivités territoriales ou à l'Etat (forêt domaniale), la forêt communale de St Hippolyte est soumise au régime forestier. La mise en œuvre et le contrôle de son application sont confiés par la loi à l'ONF (Office National des Forêts.) Le régime forestier est un ensemble de garanties permettant de préserver la forêt sur le long terme. Il constitue un statut de protection du patrimoine forestier contre les aliénations, les défrichements, les dégradations et les abus de jouissance. Les premiers textes de ce régime datent de 1894.



La gestion de ce patrimoine :

Gérer une forêt c'est entretenir un milieu naturel auquel sont attachés les habitants de la commune et préserver le cadre d'activités traditionnelles comme la randonnée ou la chasse. Mais c'est aussi, et surtout, pouvoir transmettre ce patrimoine aux générations futures avec un potentiel économique préservé : entretenir les plantations, surveiller leur croissance, couper des bois, réinvestir dans les infrastructures et les différents travaux forestiers.

Chaque année, le conseil municipal délibère sur le choix des coupes de bois et sur leur mode d'exploitation. Il donne, ou non, l'aval pour les travaux de plantation, de réfection des chemins et d'investissements divers. Les propositions sont faites par l'ONF et sont conformes au plan d'aménagement. (voir encadré)

- Le maire et le conseil municipal restent toujours les décisionnaires.

Qui réalise les coupes et les travaux en forêt ?

Les bûcherons en régie

Jusqu'en 2002, les bûcherons étaient des salariés de la commune. L'obligation, pour raison de sécurité,

Forêt et nouvel aménagement

de travailler par équipe de trois au minimum a conduit les communes à se regrouper en SIVU (Syndicat Intercommunal à Vocation Unique).

Les bûcherons sont désormais employés par le «SIVU Main d'Œuvre Forestière» auquel la commune verse une contribution annuelle en fonction de la surface, du volume de bois coupé et du montant des travaux à réaliser en forêt.

Encadrés par l'ONF, 10 bûcherons travaillent sur les 16 communes adhérentes au SIVU. St Hippolyte est la 4^{ème} commune en surface derrière Ste Croix-aux-Mines, Ribeauvillé et Rombach-le-Franc.

Le recours à l'entreprise et l'arrivée de la mécanisation.

L'intervention d'entreprises extérieures se fait en complément du travail de nos bûcherons et est validé par le conseil municipal lors de l'acceptation des plans de coupes.

Il y a deux ans, une nouvelle méthode de travail est apparue dans notre forêt communale : la mécanisation. Ce mode d'exploitation trouve un intérêt particulier à St Hippolyte dont certaines parcelles sont pentues et denses et/ou dévastées par l'écorçage du gibier. Une exploitation par les bûcherons serait dangereuse et son coût supérieur au prix de vente de ces bois dévalorisés. Certes, l'impact visuel lors de ces travaux en mécanisation peut susciter des interrogations quant aux éventuelles dégradations des chemins et des sols. Une attention particulière est portée par les agents de l'ONF à l'encadrement de ces chantiers. En outre, pour protéger l'équilibre des sols, les rémanents ne sont plus évacués. Les branches dont le diamètre est inférieur à 7 cm sont laissées sur place. Leur décomposition apportera humus et minéraux indispensables au maintien d'un sol de bonne qualité et évitera son appauvrissement.

Une gestion de plus en plus difficile

Si, autrefois, la forêt était une valeur sûre pour abonder le budget communal et permettre d'autofinancer certains investissements de la commune, aujourd'hui la problématique est bien différente.

Depuis quelques années, les communes forestières sont confrontées à des difficultés nouvelles :

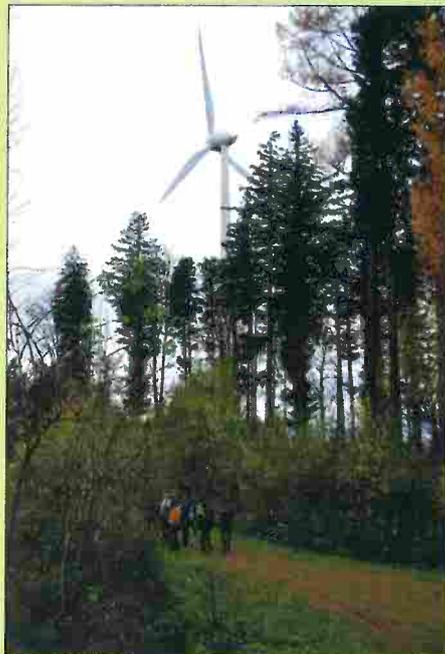
- Les prestations de l'ONF autrefois gratuites sont devenues payantes et toujours en augmentation.
- Les cours des bois ont fortement chuté après la tempête de 1999 et ne sont revenus que très récemment à un niveau de prix intéressant.
- Enfin, notre commune paye un lourd tribut au déséquilibre forêt-gibier. L'écorçage des jeunes arbres par le gibier entraîne une dépréciation de la valeur marchande des bois et la régénération naturelle devient quasiment impossible. D'importantes dépenses de plantations et de protection doivent être prises en compte dans le budget forestier.



Dégâts de gibier

Forêt et nouvel aménagement

Pour s'imprégner d'images et d'idées extérieures sur la politique de gestion forestière, l'ONF avait organisé une sortie dans le secteur de Kirchzarten dans le Bad Württemberg. Le maire et quelques membres de la commission forêt y ont participé. M. Hans Ulrich HAYN les a guidés sur les hauteurs de Fribourg pour leur faire un exposé sur l'intérêt de la culture du sapin, la régénération naturelle et la gestion du gibier dans la forêt allemande. Même si nos problématiques en la matière sont différentes, ces échanges sont toujours porteurs d'idées nouvelles et permettent de prendre du recul face à nos propres difficultés.



Un nouveau plan d'aménagement pour 2015

Le plan d'aménagement forestier est le maillon essentiel de planification de la gestion d'une forêt. Préparé par une étude minutieuse sur le terrain, il est en principe adopté pour une durée de 20 ans.

Le nouveau plan d'aménagement pour la forêt de St Hippolyte est en phase de révision. L'ONF et la commission communale de la forêt y travaillent en étroite collaboration. Le document final donnera un état des lieux précis, les caractéristiques propres à chaque parcelle et leur potentiel économique et écologique. Il donnera les orientations de gestion de notre forêt



Visite de la forêt communale pour le plan d'aménagement.

Forêt et nouvel aménagement

communale pour les 20 ans à venir. Le plan d'aménagement 2014-2034 sera soumis pour approbation au conseil municipal début 2015.

La Chasse :

Révision des baux en 2015

En Alsace, la chasse est soumise à un régime spécifique issu du droit local applicable dans le Haut-Rhin, le Bas-Rhin et la Moselle. La loi confie au maire un rôle important en matière de gestion de la chasse. 82 % des surfaces chassables en Alsace sont gérées par les communes.



Régénération naturelle inexistante

Le renouvellement des baux de chasse (reconduction tous les 9 ans) aura lieu en 2015. Le domaine chassable de St Hippolyte est divisé en 5 lots : 4 locataires ont déjà signé le renouvellement par convention de gré à gré. Un lot sera attribué en début d'année par adjudication publique.

Le rôle des chasseurs est prépondérant dans l'équilibre faune flore et particulièrement sur le domaine forestier de St Hippolyte où la concentration de cervidés est importante.

Tous les ans au mois d'avril, un comptage de nuit du gibier est effectué par les élus, les chasseurs et l'ONF et permet de surveiller l'évolution du cheptel. Les résultats influencent les plans de tir que les chasseurs sont tenus de respecter.

Quelques Chiffres

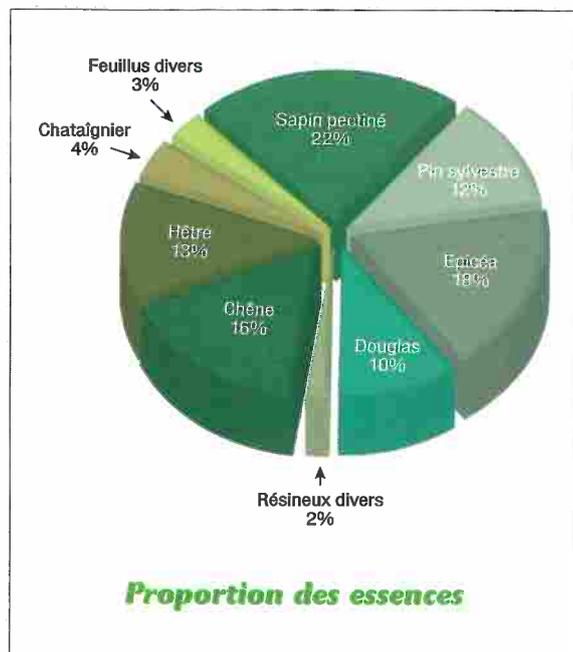
Surface de notre forêt : 827.08 ha
Altitude mini 300 m maxi 550 m
Longueur du périmètre 34.4 km

➤ Recette annuelle des loyers de chasse : 76 000 euros

Moyenne sur les trois dernières années (2011-2012-2013) :

➤ Recette brute ventes de bois : 188 000 euros/an

➤ Recette nette : 33 000 euros.
(Frais d'exploitation, honoraires ONF et dépenses pour travaux sylvicoles déduits)



Annie HUBER

L'hôpital de St Hippolyte à travers les âges...

Dès 1600, les archives municipales font état de l'existence d'un hôpital à St Hippolyte comprenant 28 lits dont 25 étaient destinés aux malades pauvres et aux vieillards de la localité et 3 lits réservés aux orphelins.

Cet établissement occupait l'immeuble de l'actuel caveau du «Hupsa Pfannala» dans la rue principale.

En avril 1859, le Maire Hippolyte Walter avec l'accord du conseil municipal fit l'acquisition d'un bâtiment à la sortie du village en face du jardin public pour la somme de 12 000 frs.

Il s'agit de la partie ancienne de l'actuelle maison de retraite qui hébergera les personnes âgées jusqu'en 2014.

Dès 1861, des travaux ont été entrepris pour la somme de 19 309 frs : on y installa deux dortoirs, des pièces réservées aux sœurs garde malade, un réfectoire, une cuisine avec four à pain, un oratoire et deux chambres «l'une pour les incurables et l'autre pour les galeux». Les pensionnaires de l'ancien hospice y ont été installés et l'immeuble de la rue principale vendu.

Le nouvel hospice ne fonctionnait quasiment qu'avec des dons, legs et autres donations. De nombreuses personnes du village ont légué des sommes conséquentes pour les œuvres de charité de la commune. Monsieur Charles BLEGER, dont le nom figure en lettres d'or dans les annales de notre ville a donné pour le fonctionnement de cet hospice la somme colossale de 80 000 frs. La maison de retraite portait d'ailleurs son nom.

Les legs et donations continuèrent à affluer et l'hospice s'était vu doté d'une exploitation agricole et viticole par les cessions de terre de personnes ayant exprimé le vœu de se retirer à l'hospice.

En 1888, l'abbé Simmler, un enfant du pays, Supérieur général des Marianistes, fit un don de 2400 marks destiné à la construction de la chapelle actuelle qui fut achevée en 1890.

Au cours des années 1928/1929, l'hospice subit une sérieuse cure de rajeunissement sous la gestion du maire Gustave Breitel.

Dans les années 1970/1971 on divisa les grands dortoirs de 10 lits et on installa le chauffage central.

Vers les années 1980, on se rendit compte que l'établissement ne répondait plus aux normes imposées : sur les 36 lits théoriques, 24 étaient encore installés dans des chambres à 3 ou 4 lits et l'accès au premier étage se faisait par un escalier en bois en colimaçon. Le conseil d'administration a alors élaboré un projet de rénovation appelé «projet d'humanisation» et c'est ainsi que l'établissement devient ce que nous avons connu jusqu'à fin 2014.



Maison de retraite «Charles Bléger»

06.11.2014

*Il est à partir
Il est à tout quitter
Mais partir fait souffrir
Inutile de chercher à se le nier !*

*Il est ce passé
Il est ces rêves fanés
Il est ces heures si heureuses
Il y a aussi été des heures ténébreuses !*

*Malgré tout, cela ne dure jamais qu'un temps
Le passé ne doit empêcher d'aller de l'avant
Bien des souvenirs émus ici restent ancrés
Et en soi y fleuriront pour l'éternité !*

*Toute une vie
Et tant d'autres vies
Et d'autres à jamais enfouies
Qui arpentent les couloirs sans bruit !*

*Car c'était leur couloir
Au doux clair-obscur à la tombée du soir
Qu'il leur était familier d'arpenter leur couloir
Jusqu'à l'accomplissement de Dieu, Son bon vouloir !
Il était la vénérable et historique Chapelle
Où pouvaient y scintiller des chandelles
Un des nôtres est à honorer
Comment s'y dérober !*

*Il était, cette vie familiale
À l'ambiance feutrée, ou, animée et fort joviale
Les vieux soucis rancis il n'était pas à les ressasser
Mais en cœur à oser chanter et danser, chacun était invité !*

*Il était, cette chaude et franche proximité
Avec le Personnel tant dévoué à l'affable familiarité
Il y régnait comme le bruissement d'une ruche bourdonnante
Mais toujours onctueuse et servie à temps était la soupe fumante !*

*Il était, ces nobles meubles anciens
Témoignage précieux du savoir-faire de nos Anciens
Combien de mains attentives et fripées ont délivré cette patine
À posséder une telle armoire, la jeune mariée pouvait arborer fière
mine !*

*Il était, les murs avec coins et recoins
De chaque espace il en était pris grand soin
Il était, la grande Salle à manger avec ses tables familiales
Qui lors d'un Anniversaire rayonnaient d'une rare
douceur sans égale !*

*Car il était, des attentions
Qui éveillaient en soi comme un brin d'émotion
La nappe en tissu, le service à table souriant, le bouquet de fleurs
coupées
Avec les vœux de Monsieur le Maire et de la Direction qui tiennent
tous leurs Anciens à honorer !*

*La vaisselle a été bien rangée
Les armoires – commodes ont été vidées
Les nombreuses photos et tableaux décrochés
La Croix au Christ agonisant soigneusement enveloppée !
Où est-elle, aujourd'hui cette poignante et si contemporaine Croix
Où est-elle, elle qui nous incite à accepter de porter notre croix
En chaque être est enfouie une étincelle du Divin
De l'âme humaine en voici le levain !*

*Il était, un tableau bicentenaire confectionné
Un vieil et bel Autel familial devant lequel il était à méditer
Combien de Prières, de Suppliques devant lui se sont élevées, de
larmes ont coulé
La Guerre – des Disparus – la Maladie – un Incendie, tant et tant
d'épreuves à Lui confier !*

*La Cuisine – le Magasin – l'Atelier
L'Infirmier – le Secrétariat – la Salle à manger
Les Chambres – les Lits – les Télé – les Affaires personnelles
Tout est emballé, s'en est irrémédiablement allé rejoindre
les Fraxinelles !*

*Une dernière fois le cœur gros
Tout est bien lavé – rincé – balayé – vérifié
Une dernière fois, un ultime adieu murmuré, au tendre écho
Lumières éteintes. La porte sur ce havre de paix vient de
se refermer !*

Christophe (fils d'un résident de l'EHPAD)

LES FRAXINELLES

Le nouvel EHPAD

(Etablissement d'Hébergement pour Personnes Âgées
Dépendantes)

Depuis le 6 novembre 2014, c'est dans un établissement flambant neuf que les résidents de la Maison de Retraite de St-Hippolyte ont emménagé. Ceux de Bergheim y sont entrés le 5. Ce déménagement est, semble-t-il, perçu par certains comme un abandon injustifié de « notre » maison de retraite et soulève un certain nombre de questions auxquelles nous nous proposons de répondre en retraçant l'histoire de cette difficile décision.

En 2008, le nouveau directeur, appuyé par le Conseil

Général, demande une étude de diagnostic au regard de l'abécédaire départemental, conformément à la loi du 24/01/1997 et l'arrêté du 26/04/1999 fixant le contenu du cahier des charges de la convention pluriannuelle relative aux institutions sociales et médico-sociales. Les conclusions du bilan de conformité de novembre 2008 sont sévères. Elles établissent que les bâtiments ne répondent plus de manière satisfaisante aux normes du cahier des charges et ne permettent pas d'envisager une extension faute de terrain.

Suite à cette étude, le Conseil Municipal et le Conseil d'Administration de la maison de retraite se réunissent pour discuter des diverses solutions envisageables pour maintenir la maison de retraite dans notre village, dont la mutualisation de certains services, voire la fusion avec Bergheim, dont les bâtiments sont encore plus vétustes que les nôtres.

En avril 2009, un rapport de l'ADAUHR (Agence d'Aménagement et d'Urbanisme du Haut-Rhin) vient compléter cette étude par la simulation d'une nouvelle structure. La suppression des chambres à deux lits ou plus réduirait la capacité d'accueil à 25 lits (au lieu de 35). Le coût prévisionnel s'élèverait à 2 848 500 euros TTC, somme bien trop élevée pour une petite structure. Sans compter qu'elle n'aurait pas trop pu compter sur des aides extérieures. Pour une construction nouvelle de 120 lits, en revanche, la dépense se chiffrerait à une somme de 10 450 000 euros TTC, soit environ 27 000 euros de moins par lit.

Le 24 juillet, le Conseil d'Administration opte pour la fusion avec Bergheim en vue de la création d'un établissement intercommunal sur un site unique à Bergheim qui dispose d'une possibilité d'acquérir un terrain à l'Est de la commune.



Le 1^{er} mars 2010, le Conseil Municipal de St-Hippolyte entérine la décision prise par le Conseil d'Administration. Ce n'est pas de gaieté de cœur. Il faut noter que, outre l'aspect financier, on constate que les conditions de prise en charge ne sont plus les mêmes qu'il y a

vingt ou trente ans. Les personnes arrivant à la maison de retraite sont plus âgées que par le passé (75 à 85 ans au lieu 65 à 75 ans) et souffrent souvent de lourds handicaps, tant moteurs que cérébraux, difficiles à gérer. Par ailleurs, l'aspect financier entre évidemment en ligne de compte comme indiqué plus haut. De plus, on enregistre une baisse des demandes tant à Bergheim qu'à St-Hippolyte au profit de structures plus modernes comme à Scherwiller par exemple.

En 2011, le service Départemental Incendie et Secours (SDIS) accepte exceptionnellement de donner un avis favorable à la condition expresse de quitter les locaux avant fin 2014.

En avril 2012, l'EHPAD Intercommunal Bergheim-St-Hippolyte acquiert un terrain à l'est de Bergheim, au lieu-dit « Wolfshoehle », au prix de 1 049 895 euros.

Le 25 septembre, Madame Corinne Dolle (qui a succédé à Monsieur Glenn Houël à la direction des établissements en octobre 2010) présente le plan de financement d'un montant de 16 400 000 euros, assorti d'un prêt de 12 000 000 d'euros accordé par la Caisse des Dépôts et Consignations. Les travaux ont commencé en septembre, mais c'est le 2 octobre que la première pierre est posée en présence d'un certain nombre de personnalités et des résidents des deux maisons qu'un petit train amène sur place sous un beau soleil.

Comme il arrive souvent dans la construction, il y a des surprises et...des surcoûts. Le budget de l'EHPAD n'échappe pas à cette « tradition » et doit absorber un supplément de 300 000 euros pour couvrir la construction de fondations spéciales, l'achat d'équipements de blanchisserie, de mobilier et, crise oblige, une augmentation substantielle de la TVA qui passe de 5 % à 19,6 % en cours de travaux.

2013-2014 voient sortir de terre le futur EHPAD Intercommunal pour lequel on a trouvé un nom de fleur « Les Fraxinelles ». Cette fleur (appelée aussi dictame ou buis-

son ardent, car elle produit, en été, un liquide visqueux qui prend feu si l'on approche une flamme) pousse en Europe du Sud, en Afrique, en Asie et...en Alsace, tout près d'ici, sur la colline du Grasberg entre Bergheim et Rorschwihr.

Novembre 2014, le déménagement. Bergheim emménage le mercredi 5, sous la pluie, St-Hippolyte le jeudi 6, sans la pluie. On ne commande pas aux éléments.

Ce n'est pas une mince affaire. Le personnel des deux établissements s'y prépare depuis un certain temps déjà et n'a pas ménagé sa peine pour y préparer aussi les résidents. Tous ceux qui ont déménagé savent ce qu'il en est. Il faut trier, emballer, vivre dans le provisoire et un certain désordre tout en assurant le quotidien. Et quand le jour J arrive, il s'agit d'être aussi efficace que possible. Tous ont fait de leur mieux avec l'aide bienvenue des « blouses roses », du pharmacien de Bergheim, des services techniques des 2 communes et d'un certain nombre de volontaires, il faut le souligner.

Bien sûr, tout n'était pas parfait. Tous les travaux n'étaient pas terminés dans les parties techniques, le bruit des perceuses se faisait encore entendre, il y avait des détails pratiques à régler (prises de téléphone, de télévision, etc.). Il a fallu prendre ses marques dans ces nouveaux bâtiments. Tout ceci se révéla perturbant pour bon nombre des résidents, tout comme pour le personnel. Mais chacun y a mis du sien et tout rentre doucement dans l'ordre. Lorsque les abords seront fleuris et que les arbres seront plantés, on pourra profiter, au printemps, des belles vues sur les Vosges, la Forêt Noire, la plaine d'Alsace, se promener dans les allées ou se reposer sur les terrasses.

Aux beaux jours, chacun aura surmonté fatigue et perturbations. « Les Fraxinelles » deviendra un lieu de vie agréable, chaleureux, « comme avant ».

Annie HUBER
Jacqueline COUILLIEN



Anniversaires

Liste des anniversaires de 2015

99 ans

SONNTAG Corinna – 9 février

96 ans

HUMBRECHT Anna – 14 juin
PFEIFFER Georgette – 20 septembre
HASLER Jules – 28 novembre

95 ans

GSELL Marie Louise – 17 octobre
SCHILDKNECHT Marie – 13 novembre

93 ans

GROSS Frieda – 9 janvier

92 ans

BASTIEN Irène – 3 août
ISSENLOR Martin – 16 septembre
EGELE Jeanne – 18 décembre

91 ans

SCIUBA Henri – 27 décembre

90 ans

THIRION Charles – 10 février
LESIEUR Raymond – 10 juillet
MEYER Auguste – 30 octobre

89 ans

BLEGER Eugène – 22 avril
MUHR Raymond – 22 août
FRATTINI Marie Thérèse – 14 septembre
MEYER Agathe – 4 octobre
PICHEGRU Jean-Henri – 8 décembre
KLEIN Charles – 26 décembre

88 ans

HUMBERT Juliette – 14 janvier
HAEN Auguste – 16 février
BLEGER Alice – 17 mars
MULLER Céline – 22 mars
SIMON Joseph – 20 avril
LAFON Geneviève – 30 septembre
HAEN Rose – 28 décembre

87 ans

RUEFF Jacqueline – 9 mai
BIRG Alice – 4 juin
KLEIN Hélène – 2 août
KIEFFER Marthe – 6 août

86 ans

BUCHER-VOGEL Lucie – 7 février
SIMMLER Marie-Louise – 23 février
MEYER Colette – 6 mars
CHRISTOPHE Pierre – 30 mai
GERBER Fernand – 19 juin
SCHAEFFER Jeanne – 11 juillet
BLEGER René – 30 novembre
JUCHERT Thérèse – 18 décembre

85 ans

WIPFF Yvette – 1er juillet
HEINRICH Eugène – 23 juillet
MEYER Anna – 24 juillet
SONNTAG André – 16 septembre
GERBER Marie Thérèse – 19 septembre
BRISSINGER André – 22 octobre
WEISS Denise – 19 novembre
WIPFF Marcel – 14 décembre

84 ans

HUBER Marcel – 2 février
METZGER Marie-Thérèse – 15 février
HAEN Marguerite – 26 février
LAFON Raymond – 28 février
SIMON Anne-Marie – 2 octobre
KOEBERLE Christiane – 13 novembre
KOEBERLE Georges – 2 décembre
KRUMB Jean – 14 décembre

83 ans

MEYER Gérard – 12 février
REBSOMEN Robert – 23 mars
CHRISTEN Jeanne – 12 avril
LESIEUR Anne-Marie – 23 avril
SONNTAG Claire – 21 octobre
WIECZOREK Nicole – 22 novembre

82 ans

CARL Yvonne – 6 janvier
HATSCH André – 9 février
LUCHT Alice – 9 février
SCIUBA Bernadette – 18 mars
BAGY René – 26 mars
BOOSE Germaine – 27 juin
HUBER Bernadette – 2 août
TREIBER Lucie – 4 août
HAEN Madeleine – 18 novembre
KLEIN Marie Louise – 9 décembre

81 ans

HATSCH Marie Rose – 9 février
BAFFREY Albert – 13 février
GASSMANN Charles – 11 mars
LANSU Eugène – 14 avril
VALENTINI Marie-Claire – 23 mai

GASSMANN Germaine – 22 août
MEYER Raymond – 10 octobre
HERTFELDER Marie-Rose – 9 novembre
KOEBERLE Robert – 15 novembre

80 ans

MEYER Marlène – 29 janvier
JOLLY Anny – 30 janvier
DEISS Jean – 19 mars
MEYER René – 12 juin
FAROUILH Maurice – 13 août
GASSMANN Raymond – 1er septembre
JENNY Eric – 12 novembre

Noces de Diamant

(60 ans de mariage)

HÜBER Marcel et Bernadette – 14 janvier
GERBER Fernand et Marie-Thérèse – 20 mai
LESIEUR Raymond et Anne-Marie – 8 juillet

Noces d'Orchidée

(55 ans de mariage)

JENNY Eric et Christiane – 6 août
MEYER René et Marlène – 23 septembre
SCHMITT Ernest et Yvonne – 10 novembre
BAGY René et Germaine – 26 novembre

Noces d'Or

(50 ans de mariage)

THIRION Achille et Brigitte – 8 janvier
BLEGER Robert et Elisabeth – 27 février
ILTIS Jacques et Marie-Odile – 7 mai
DEISS Jean et Cécile – 21 mai
WEYH Alfred et Anne-Marie – 26 novembre



Etat Civil

Départs

BREGNARD Julien, Margot, Chloé et JEANDIN Carine
2 rue KleinForst

THOMANN Loic et DROMSON Florence
2 rue des tanneurs

FEUERMANN Mickael
52 route du Vin

JACQUET Benjamin et CARETTE Laura
57 route du Vin

TSCHIRRET Laure
91 route du Vin

MALZAC Onyx
74 route du Vin

CARL Daniel et FENDER Cindy
1 rue des tanneurs

SCHUHLER Caroline
5 rue de la Chapelle

MATHEY Alexandre
1 rue des tanneurs

MASUREL Carlos et DEL FRESNO Charline
17 avenue de l'Europe

MICHEL Frédéric
4 rue Charles Bléger

Nouveaux habitants

HUMBRECHT Michael,
35 route du Vin

GENY FIORE Sylvia,
8 rue du Château

BAPTISTA PINTO Damien,
3 rue du Général de Gaulle

ADAM Catherine et Juliette,
91 route du Vin

LAMBOLEZ Christelle, Méganne et BICHEBOIS Thomas et Baptiste,
65 route du Vin

PINTO Aurélia, Luciano et Lorenzo,
54 route du Vin

EVRRARD Gaston, Liliane Sandra et HAEGELIN Zoé,
2 rue KleinForst

TAGLANG Stéphan,
9 rue des remparts

NARCY Rudy et MILLOT Céline,
65 route du Vin

BOEGLER Patrick,
51 route du Vin

CAZE Jacques et PAVINCIC Marina,
2 rue de la Gare

BRAUN Lydia,
8 rue de la 5ème DB

STEIN David,
74 route du Vin

GOLDSCHMIDT Frédéric, Hector et THIERY Laetitia,
31 route du Vin

COLOMB Clément,
39 route du Vin

DELACOURT Céline, MOREL Nicolas et LECHIEN Mathilde,
65 route du Vin

DA COSTA Carlos,
39 route du Vin

CHALTÉ Jean-Pierre et SOINARD Suzanne,
17 avenue de l'Europe

CASANOVA Michael et BRAND Caroline,
83A route du Vin

GRAFF David et Lila, COLOMB Ludivine, JOCHYMSKI Hugo,
24 rue du Collège

Naissances



3 mars
Charlotte de Claire-Audrey et Fabien HEITZ

26 mars
Thibault de Hélène et Jonathan KALK

10 avril
Emilie de Catherine CLAUDEPIERRE et Jean-Martin WACHTER

30 avril
Julie de Perrine et Christian KOELL

19 mai
Eden de Adeline LAENG et Alexis SIMON

8 juin
Gaspard de Capucine et Sébastien HUBER

10 juin
Marceau de Roxane De LETTER et Pierre BOESCH

6 août
Alix de Marie et Xavier BARBIN

23 août
Alice de Sylvie WACHTER et Christophe SCHREIBER

27 août
Hugo de Maryline HAAG et Jérôme STINNER

18 septembre
Louna de Lydia BRAUN et Alexis BEVILACQUA

15 octobre
Anaëlle de Sophie EDEL et Ludovic REINSBACH

Mariage

21 juin
Carinne REDELSPERGER et Jérôme ZAUNER



Décès



4 janvier
Marie Jeanne FAETIBOLT née MEYER

19 janvier
Henri Charles Ernest Jacques BEAUD

27 janvier
Marie Lucie SONTAG née HEINRICH

18 février
Jeanne Christine DANSLER née BRETZNER

22 février
François Xavier GOETZ

30 mars
Paul Adrien Joseph PLEWNIAK

6 avril
Marie-Thérèse SITTLER née MONOD

16 mai
René François RITTER

11 juin
Marie Marthe SIMON née WACHTER

17 juin
Jeanne LUTRINGER née LUTTENBACHER

23 juin
Jocelyne Henriette Roberte Joséphine BOYARD née FAVEAU

24 août
Luce Renée Adélaïde Francine DILLENSEGER née ROBERT

15 septembre
Rose Marie Joséphe LEY née JENN

20 septembre
Roger Louis JOLLY

8 octobre
Henri Eugène MOUGEL

15 novembre
Hildegard PICARD née BUDA

Nécrologie : père Henri Mougel et Roger Jolly

Henri MOUGEL

La Bresse est un charmant village des Hautes Vosges situé au pied du Hohneck et dont le centre se trouve à quelques encablures du Haut-Rhin. C'est là qu'est né le 15 septembre 1926 Henri Mougel, fils de bûcheron, au sein d'une famille nombreuse.

Après avoir fréquenté l'école libre du village tenue par les marianistes, c'est à la Tour de Sçay, juvénat marianiste situé dans le Doubs, qu'il entre en 1939 pour y suivre les classes du collège. Dès 1942, il entre au noviciat d'Antony en banlieue parisienne. Il poursuit sa formation secondaire à l'Institution Ste-Marie à Belfort, passe son baccalauréat de philosophie en 1946 et, dans la foulée, est affecté au collège de St-Hippolyte comme professeur de lettres jusqu'en 1951, avec une interruption pour effectuer son service militaire en 1948-1949.

Se destinant au sacerdoce, il entre au séminaire de Fribourg en Suisse. Il sera ordonné prêtre le 17 juillet 1955 et sa première affectation le mènera à St-Dié. Puis il posera ses valises au collège Saint-André de Colmar durant deux ans avant de revenir, en 1962, au collège de St-Hippolyte où il cumulera les fonctions d'enseignant de lettres, de religion et d'éducation physique, l'aumônerie de la maison et la rédaction



de la revue marianiste. Il y restera pendant 20 ans avant de faire profiter d'autres collègues de son expérience et de son savoir-faire.

Henri Mougel reviendra à St-Hippolyte en 2003 pour profiter d'une retraite bien méritée. Il retrouve une maison qu'il connaît bien, une communauté de frères âgés et quantité d'amis de la commune qui ont souvent été ses

élèves. Le sportif qu'il fut durant toute sa vie l'a amené à randonner avec le Club Vosgien. Il aimait arpenter les sentiers du Haut-Koenigsbourg ou du Taennchel. Son état de santé s'étant dégradé au fil du temps, il a dû renoncer à ses loisirs sportifs. Mais on pouvait souvent le voir assis sur un banc, devisant avec les passants ou contemplant la nature environnante.

Son long parcours terrestre s'est achevé à l'hôpital de Guebwiller le 10 octobre 2014, après un passage par la Maison Saint-Antoine d'Issenheim.

Pour lui rendre un amical hommage, on peut rappeler cette citation à son sujet : « un homme au grand cœur, drôle et facétieux, qui a marqué la vie de l'établissement... »

Roger JOLLY

C'est le 24 septembre 2014 que nous avons entouré Anny Jolly lors d'un dernier adieu à son époux Roger Jolly.

Il est né le 19 août 1922 à Paris, dans le 20^e arrondissement. Elevé dans une famille bourgeoise, il fréquentera le lycée Voltaire avant d'entrer à la faculté de médecine et de poursuivre ses études à la faculté des sciences de la Sorbonne où il décrochera une licence en physique-chimie. Ce parcours le mènera vers la toxicologie et la médecine légale au sein du Laboratoire Central de la Préfecture de Police de Paris.

Il consacra sa vie à la science en tant qu'expert indépendant auprès de grandes industries agricoles et alimentaires, mais aussi en tant qu'expert auprès des tribunaux (Cour d'Appel de Paris, Tribunal de Grande Instance de Paris et Tribunal de Commerce de Paris). Il a également publié des annales d'expertise chimique, des articles dans des revues professionnelles et participé pendant de longues années à la rédaction de notre revue communale.

Ses multiples travaux lui ont valu de nombreuses décorations. Il fut, entre autres, nommé Chevalier de l'Ordre du Mérite Agricole en 1974, Chevalier de l'Ordre National du Mérite en 1989, Chevalier de la Légion d'Honneur en 2004.

Dès 1960, il passera régulièrement ses vacances dans différents gîtes de notre village avant de s'installer définitivement dans la maison qu'il a fait



construire en 1974.

Loin de faire valoir ses titres, il a cherché à lier contact avec les habitants de St Hippolyte et à s'intégrer à la vie locale. C'est ainsi qu'on l'a vu rencontrer les voisins du quartier de la rue de la Montée au stammisch du restaurant A La Vignette, et œuvrer par la suite auprès des associations locales, football, pêche, musique, anciens combattants... en intervenant auprès de sponsors qu'il côtoyait pour ses recherches.

Le 22 mai 1980, c'est le maire Robert Hertfelder qui a procédé à l'union civile d'Anny Erica et de Roger Jolly. Ensemble, ils passeront plus de trente ans dans leur maison de l'avenue de l'Europe et participeront à quantité de manifestations et fêtes locales.

Depuis le début de l'année 2014 les sorties de Roger se faisaient plus rares. En juillet, son état de santé se mit à décliner au point de nécessiter une hospitalisation en août. Il eut cependant encore la joie de fêter son anniversaire entouré de sa famille et d'amis avant de partir rapidement le 20 septembre, comme il le désirait toujours.

Parmi les nombreux messages de sympathie reçus à l'occasion de sa disparition, nous en avons choisi trois qui nous semblent bien refléter sa personnalité :

« Figure emblématique de St-Hippolyte et bien au-delà, Roger était un ami que nous avons eu le plaisir de côtoyer et d'apprécier. Nous admirions son immense talent intellectuel et sa vivacité d'esprit. »

« Ami de notre localité, au développement de laquelle il a mis toute sa compétence. »

« Je garderai toujours le souvenir d'une forte personnalité m'ayant enrichi par son vécu exceptionnel. »

Personnes à l'honneur

Sylvie FAHRER

Jeudi 13 novembre, Sylvie FAHRER s'est vu élevée au grade de Chevalier du Mérite Agricole par le Ministère de l'Agriculture et de la Forêt qui avait décidé d'honorer ce jour-là soixante femmes ayant repris des exploitations dans des conditions difficiles.

La première promotion exceptionnelle remonte à 1921 et visait à reconnaître les mérites de celles qui, durant la grande guerre, avaient courageusement pris les rênes de l'exploitation agricole en l'absence des hommes partis au front.



Courageuse, on sait que Sylvie FAHRER l'a été. Les vignes et le vin elle connaît bien pour y avoir travaillé dès l'âge de 15 ans avec son père. Lorsque celui-ci décède en 1992,

elle met toute son énergie et son intelligence dans la réorganisation et le maintien du domaine familial. Rude labeur qu'elle assume seule avec sa maman pendant cinq années avant de rencontrer celui qui l'accompagne et la soutient depuis dix-sept ans. Ils ouvrent des chambres d'hôtes en 2001 en complément du caveau créé en 1994 par Sylvie où, désormais, ils organisent des journées de dégustation.

En 2008, un accident prive le compagnon de Sylvie d'un avant-bras. Encore un coup dur à surmonter pour elle et pour lui dont elle dit qu'il a des mains en or. Mais ils remontent la pente ensemble. Et, depuis trois ans, ils ont la joie de pouvoir compter sur le fils de Sylvie pour pérenniser l'exploitation familiale.

Toutes nos félicitations à Sylvie FAHRER pour cette distinction bien méritée.



Richard RUBIN

Adjoint au maire de 2001 à 2014

Richard RUBIN est né le 10 août 1943 à Rosières en Santerre (Somme), il venait régulièrement en Alsace à Geudertheim près de Brumath dans la famille de son épouse depuis 1974. Il s'est installé à St-Hippolyte en 1990. Trois de ses cinq enfants habitent également en Alsace.

Entré au Conseil Municipal en mars 2001, Richard RUBIN a occupé le poste d'adjoint au Maire jusqu'en mars 2014.

Pendant ses deux mandats il avait en charge les travaux, la voirie rurale et le service technique.

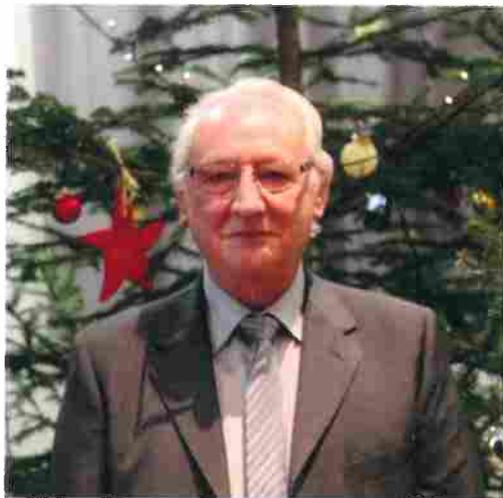
Il était membre de l'Association Foncière, du Syndicat intercommunal d'adduction d'eau potable et du centre communal d'action sociale.

Richard RUBIN était également l'adjoint délégué chargé des visites de sécurité dans les établissements recevant du public.

Au cours de ses deux mandats, en collaboration avec toute l'équipe municipale, de grands chantiers ont vu le jour : la rénovation de la mairie, l'aménagement

de la maison des associations, le city park, les parkings du terrain de football et de la salle des fêtes, l'aménagement de la Wesch, la mise aux normes et le ré-aménagement de la salle des fêtes.

Richard RUBIN est encore membre coopté de l'une ou l'autre commission municipale.



L'engagement public est difficile. Il nécessite des sacrifices personnels, professionnels et familiaux importants. Certes comme tous les engagements humains, on en apprend autant qu'on en donne.

Le Maire, les adjoints et les membres du conseil municipal remercient leur ancien collègue pour ses 13 années au service de notre commune.

LE RECYCLAGE DES TEXTILES

Vêtements ou chaussures trop petits, démodés, vous ne les portez plus ?

Vous les avez sûrement déposés dans l'un des conteneurs situés rue Saint Fulrade.

La commune et la communauté des communes de Ribeaupillé ont signé des conventions avec «le Relais» et «Colthab». Deux sociétés de collecte et de recyclage de textile usagé.

En donnant vos vêtements, chaussures, linge de maison à l'une de ces sociétés, vous participez à la protection de l'environnement et surtout vous contribuez à l'insertion de personnes en difficulté.

Le Relais et Colthab mettent à disposition de la commune un conteneur avec les services suivants :

- Passages réguliers (au moins 1 fois par semaine)
- Reporting régulier sur les tonnages collectés
- Nettoyage des abords à chaque passage et entretien régulier
- Standard téléphonique pour signaler tout incident et une intervention dans les 24h

LE RELAIS

Le Relais en quelques mots

Le Relais est leader de la collecte du tri et de la valorisation des textiles en France. Il assure 55% de la collecte, gère 14 centres de tri et valorise 90% des textiles collectés.

C'est également une entreprise engagée dans la lutte contre l'exclusion. En 30 ans, Le Relais a créé plus de 2200 emplois.

Que deviennent vos dons ?

Le Relais collecte 1800 tonnes de textiles par semaine en France qui sont acheminées vers 14 centres de tri.

Les textiles en bon état sont revendus à bas prix dans les 73 boutiques « Ding Fring » ou destinés à l'export, principalement en Afrique.

Les textiles non recyclables sont transformés en chiffons d'essuyage pour l'industrie ou pour la fabrication de matières isolantes « Metisse ».

Reste 3% du volume collecté qui sera utilisé en valorisation énergétique.



Colthab en quelques mots

Créé en 1996, Colthab est uniquement implanté en Alsace et Moselle. Il collecte les vêtements usagés, chaussures, chiffons destinés à être recyclés ou transformés pour des secteurs de l'industrie et de l'artisanat.

Son but n'est pas de faire du profit, mais de créer des emplois locaux (5 emplois depuis 2013) et d'apporter une aide aux associations caritatives telles que la croix rouge, les restos du cœur, etc.

Colthab est également engagé dans le développement durable, l'écologie et la responsabilité sociale.

Que deviennent vos dons ?

Tous les textiles collectés sont triés par une centaine de personnes en trois catégories de produits et en fonction de leur qualité. Les textiles sont ensuite acheminés dans les différentes filières :

- 17 % en chiffons coton
- 57 % en friperies et dons pour les pays du tiers monde, Afrique, Europe de l'Est

LE RELAIS

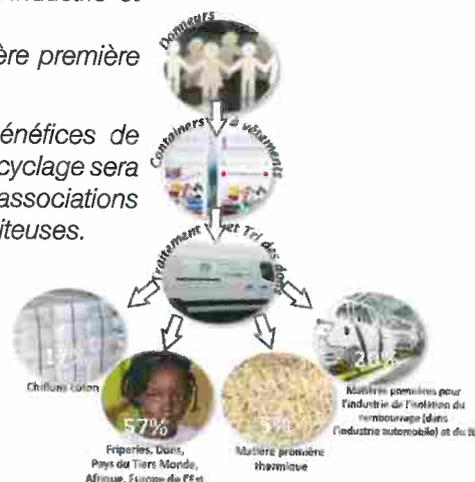
La seconde vie des textiles au Relais



COLTHAB
collecte et recyclage de textile usage

- 20 % pour l'industrie et l'artisanat
- 5 % en matière première thermique

La plupart des bénéfices de cette chaîne de recyclage sera reversée à des associations caritatives nécessiteuses.



Comment donner ?

Vous pouvez déposer dans les conteneurs de petits sacs remplis de vêtements et linge de maison, chaussures, petite maroquinerie (sacs à main, ceintures).

Utiliser des sacs de 50 litres maximum en veillant à bien les fermer. Il est préférable de donner des vêtements propres. Les vêtements souillés, moisis ne sont pas recyclés.

Attachez les chaussures par paires, si possible les séparer des vêtements.

BENNES SAUVAGES

Des bennes textiles sauvages apparaissent depuis quelques mois, dans le paysage des communes du Pays de Ribeaupillé, sans autorisation et à des fins purement commerciales.

Nous ne cautionnons pas ce genre de pratique et nous vous demandons de signaler à la mairie toutes bennes non identifiées.

NOUVELLE CONSIGNE DE TRI

A compter du 1er janvier 2015, la réglementation oblige la Communauté de Communes à collecter l'acier et l'aluminium dans la collecte sélective.

Les technologies de tri ayant considérablement progressé, les centres de tri peuvent facilement séparer les différents matériaux sans tri préalable. Ce dispositif permet à la Collectivité d'être en phase avec l'harmonisation des consignes de tri à l'échelle nationale à un coût équivalent à celui actuellement en vigueur.

Compte tenu de ces évolutions, les usagers de la Communauté de Communes disposeront de deux types de conteneurs :

- **celui qui collecte le verre**
- **et l'autre qui collecte le papier/carton, les flaconnages plastiques, l'acier et l'aluminium**

Ainsi, les briques alimentaires, les boîtes et suremballages, cartons, prospectus, journaux, magazines seront mélangés aux boîtes métalliques, aérosols, boîtes de gâteaux, de thé, de conserve, canettes boissons, bidons, barquettes aluminium. Vous pourrez déposer dans ce même conteneur, toutes les bouteilles et tous les flacons plastiques.

Pour faciliter et optimiser le tri, de nouvelles étiquettes seront collées sur les conteneurs au cours du 1^{er} trimestre.

Calendrier des Manifestations 2015

JANVIER

- Mercredi 07** 18 h 00 / Municipalité Réception / Nouvel An / Salle des Fêtes
Samedi 17 19 h 30 / Ecole de Musique / Audition de l'Epiphanie / S. de musique - SDF
Dimanche 18 14 h 00 / Association Sportive / Tournoi de belote / SDF
Samedi 24 20 h 00 / Association Sportive / Soirée à thème / SDF
Lundi 26 19 h 00 / Au fil des idées A.G. Maison des assoc.

FEVRIER

- Dimanche 01** 14 h 00 / Chorale Après-midi récréative Salle des Fêtes
Samedi 07 20 h 00 / Sté de Musique / Concert Salle des fêtes
Samedi 14 18 h 00 / Club Vosgien / A.G. / S. de musique - SDF
Samedi 14 18 h 00 / Diables Rouges / A.G. / Sous-sol Mairie
Vendredi 20 14 h 00 / Le Sou des Ecoles / Défilé Carnaval / Sous-sol SDF
Dimanche 22 12 h 00 / Parioisse / Repas paroissial / Salle des Fêtes

MARS

- Samedi 07** 20 h 00 / Amicale SIVU SP / Couscous / Salle des Fêtes
Samedi 14 15 h 00 / Ass. D. Burkina Faso / A.G. / Bar Salle des Fêtes

AVRIL

- Samedi 11** Matin / Commune / Haut-Rhin propre / Bar Salle des Fêtes
Samedi 11 20 h 00 / Comité des Fêtes / Cabaret alsacien / Salle des Fêtes
Samedi 11 14 h 00 / Le Sou des Ecoles / Chasse aux oeufs / Sous-sol SDF
Vendredi 17 20 h 00 / Le Sou des Ecoles / A.G. / Sous-sol Mairie
Dimanche 19 Club Vosgien / Sortie
Samedi 25 Journée / Anc. Combattants / A.G. / Salle des Fêtes

MAI

- Vendredi 1^{er}** 11 h 00 / Club Vosgien / Fête Montagnarde / Schaentzel
Dimanche 03 A.P.P. / Ouverture étang de pêche / Etang de pêche
Vendredi 08 Conférence sur les « Malgré-nous » / Salle des Fêtes
Samedi 09 Commémoration au Monument aux morts et Exposition à la SDF

JUIN

- Dimanche 07** Journée / Commune / C.F. / Slow up / Village
Dimanche 07 Sté de Musique / Fête Dieu avec aubade / Eglise
Dimanche 14 Club Vosgien / Sortie
Vendredi 19 17 h 00 / Ecole / Fête de fin d'année / Cour de l'école
Dimanche 21 Journée / Au fil des idées / Exposition des talents / SDF
Vendredi 26 18 h 00 / Ecole de Musique / Audition de fin d'année / Cour de l'école
Samedi 27 14 h 00 / Association Sportive / Tournoi à 6 / Stade
Dimanche 28 10 h 00 / Association Sportive / Tournoi à 6 / Stade

JUILLET

- Samedi 04** 18 h 00 / Conseil de Fabrique / Fête de la Tarte Flambée Jardin Public
Dimanche 19 07 h 00 / Diables Rouges / Marché aux puces / Jardin Public
Vendredi 24 18 h 00 / Sté de Musique / Soirée Musique et Terroir / Jardin Public

AOÛT

- Mercredi 05** 18 h 00 / Syndicat Viticole / Soirée Vigneronne / Jardin Public
Dimanche 09 10 h 00 / Société de Musique + Syndicat Viticole
Fête patronale + Apéritif concert / Place de l'église
Samedi 15 12 h 00 / A.P.P. / Fête du cochon de lait farci / Etang de pêche
14 h 00 / A.P.P. / Pêche / Etang de pêche
Samedi 22 Amicale des Pompiers / Sanglier à la broche / Jardin Public

SEPTEMBRE

- Dimanche 13** 17 h 00 / Ass. Rénov. Chapelle / Concert / Chap. Ste Croix
Dimanche 20 11 h 00 / Société de Musique / Fête du Vin Nouveau / Jardin Public
Dimanche 27 11 h 00 / Société de Musique / Fête du Vin Nouveau / Jardin Public

OCTOBRE

- Samedi 03** 20 h 00 / Ass. D. Burkina Faso / Concert Tempo Kids / SDF
Dimanche 04 Club Vosgien / Sortie Vin Nouveau
Judi 29 19 h 30 / Comité des Fêtes / A.G. / Sous-sol Mairie
Samedi 31 14 h 00 / Le Sou des Ecoles / Halloween / Sous-sol SDF

NOVEMBRE

- Dimanche 08** Journée / Le Sou des Ecoles / Bourse aux jouets/vêt./puéric. / SDF
Mercredi 11 11 h 00 / Municipalité / Commém. Armistice / Mon. morts/SDF
Samedi 14 Société de Musique / A.G. / Salle des Fêtes
Dimanche 29 17 h 00 / Concert de l'avent + vente de couronnes / Eglise

DECEMBRE

- Samedi 05** 17 h 00 / Amicale des Pompiers / Sainte Barbe / Salle des Fêtes
Dimanche 13 12 h 00 / Municipalité / Fêtes de Noël des Aînés / Salle des Fêtes
Judi 24 24 h 00 / Société de Musique / Messe de Minuit / Vin chaud gratuit
Aubade au clocher / Place de l'Eglise

JANVIER 2016

- Mercredi 06** 18 h 00 / Municipalité / Réception Nouvel An / Salle des Fêtes
Dimanche 17 14 h 00 / Association Sportive / Tournoi de belote / Salle des Fêtes
Samedi 23 Association Sportive / Soirée à thème / Salle des Fêtes